

## 5.50% p.a. Callable Multi Defender Vonti sur ABB, Geberit, LafargeHolcim

### DESCRIPTION DU PRODUIT

Ces produits se caractérisent par un ou plusieurs coupons garantis, plusieurs barrières ainsi qu'un remboursement à hauteur de la valeur nominale, qui est toutefois conditionné. L'Émetteur a droit au remboursement anticipé, comme décrit dans la rubrique "Remboursement anticipé". Si aucun remboursement anticipé n'a eu lieu, le montant du remboursement à l'échéance est déterminé en fonction de la performance et du fixing final des sous-jacents concernés: Le remboursement à hauteur de la valeur nominale est garanti tant que aucun sous-jacent n'a jamais atteint sa barrière durant la période d'observation déterminante. Si l'un des sous-jacents touche sa barrière mais lors du fixing final tous les sous-jacents sont supérieurs ou égaux aux prix d'exercice correspondants, la valeur nominale sera remboursée. En revanche, si l'un des sous-jacents touche sa barrière pendant la période d'observation et au fixing final au moins l'un des sous-jacents clôture inférieur au prix d'exercice correspondant, l'investisseur reçoit la livraison du sous-jacent ayant enregistré la moins bonne performance ou un règlement en espèces, correspondant au fixing final de ce sous-jacent (voir «Remboursement/livraison» pour plus de détails).

**Ces instruments financiers sont considérés en Suisse comme des produits structurés. Ils ne sont pas assimilés à des placements collectifs au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et ne sont donc pas soumis aux dispositions de la LPCC ni au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les investisseurs supportent le risque de crédit de l'Émetteur et du Garant.**

### Informations sur le Produit

Émetteur	Vontobel Financial Products Ltd., DIFC Dubai (pas de rating)
Keep-Well Agreement	Avec Bank Vontobel AG, Zurich (Moody's Counterparty Risk Assessment A2 (cr))
Garant	Vontobel Holding AG, Zurich (Moody's A3)
Lead Manager	Bank Vontobel AG, Zurich
Agent payeur et Agent de calcul	Bank Vontobel AG, Zurich
Catégorie de produit ASPS	Barrier Reverse Convertible (1230), voir également <a href="http://www.sspa-association.ch">www.sspa-association.ch</a>
Sous-jacent	<b>ABB Ltd</b> (plus de détails sur le sous-jacent, voir plus bas)
	Prix de Référence Spot CHF 23.70
	Prix d'Exercice CHF 23.70 (100.00% du Prix de Référence Spot)
	Barrière CHF 13.04 (55.00% du prix de référence spot)
	Nombre de Sous-Jacents 42.19409 (partie décimale payée en espèces, pas d'accumulation)
Sous-jacent	<b>Geberit AG</b> (plus de détails sur le sous-jacent, voir plus bas)
	Prix de Référence Spot CHF 447.30
	Prix d'Exercice CHF 447.30 (100.00% du Prix de Référence Spot)
	Barrière CHF 246.00 (55.00% du prix de référence spot)
	Nombre de Sous-Jacents 2.23564 (partie décimale payée en espèces, pas d'accumulation)
Sous-jacent	<b>LafargeHolcim Ltd.</b> (plus de détails sur le sous-jacent, voir plus bas)
	Prix de Référence Spot CHF 55.55
	Prix d'Exercice CHF 55.55 (100.00% du Prix de Référence Spot)
	Barrière CHF 30.55 (55.00% du prix de référence spot)
	Nombre de Sous-Jacents 18.0018 (partie décimale payée en espèces, pas d'accumulation)
Prix d'émission	100.00% de la valeur nominale
Valeur nominale	CHF 1'000.00
Observation de la barrière	07 juillet 2017 jusqu'au 07 juillet 2020, observation continue

Observation remboursement anticipé	Jours d'observation	Dates de paiement
	09 juillet 2018	16 juillet 2018
	08 octobre 2018	15 octobre 2018
	07 janvier 2019	14 janvier 2019
	08 avril 2019	15 avril 2019
	08 juillet 2019	15 juillet 2019
	07 octobre 2019	14 octobre 2019
	07 janvier 2020	14 janvier 2020
	03 avril 2020	14 avril 2020

Coupon 5.5000% p.a. (Paiement selon "Versements de coupons")

Versements de coupons Trimestriel, tant qu'aucun remboursement anticipé n'a eu lieu

Dates de paiement	Coupon	Intérêt	Prime
16 octobre 2017	1.3750%	0.0000%	1.3750%
15 janvier 2018	1.3750%	0.0000%	1.3750%
16 avril 2018	1.3750%	0.0000%	1.3750%
16 juillet 2018	1.3750%	0.0000%	1.3750%
15 octobre 2018	1.3750%	0.0000%	1.3750%
14 janvier 2019	1.3750%	0.0000%	1.3750%
15 avril 2019	1.3750%	0.0000%	1.3750%
15 juillet 2019	1.3750%	0.0000%	1.3750%
14 octobre 2019	1.3750%	0.0000%	1.3750%
14 janvier 2020	1.3750%	0.0000%	1.3750%
14 avril 2020	1.3750%	0.0000%	1.3750%
14 juillet 2020	1.3750%	0.0000%	1.3750%

Fixing initial 07 juillet 2017; Cours de clôture à la bourse de référence

Date de paiement 14 juillet 2017

Dernier jour de négoce 07 juillet 2020 (12:00, heure locale Zurich)

Fixing final 07 juillet 2020; Cours de clôture à la bourse de référence

Date de remboursement 14 juillet 2020

Monnaie de référence CHF; l'émission, le négoce et le remboursement s'effectuent dans la Monnaie de référence

ISIN / Numéro de valeur / Symbole CH0372085537 / 37208553 / RMAW4V

Remboursement anticipé À chaque date d'observation, l'émetteur a le droit, mais non l'obligation, de résilier le produit et de rembourser à la prochaine date de paiement. Le remboursement s'effectue à la valeur nominale majorée d'un dernier coupon pour la période correspondante (voir «Paiement des coupons» pour plus de détails). Aucun autre paiement n'est effectué.

Remboursement / livraison Si aucun remboursement anticipé n'a eu lieu (voir «Remboursement anticipé» pour plus de détails), la règle suivante s'applique à la date du fixing de clôture:

- Si durant la période d'observation de la barrière, aucun sous-jacent n'atteint ni franchit sa barrière, la valeur nominale est remboursée en plus du coupon.
- En revanche, si au moins l'un des sous-jacents atteint ou franchit sa barrière pendant la période d'observation, le remboursement s'effectue comme suit:
  1. Si le fixing final de tous les sous-jacents est supérieur ou égal au prix d'exercice correspondant, la valeur nominale est remboursée. De plus, le coupon sera payé à la date de remboursement.
  2. Si le fixing final d'au moins un sous-jacent est inférieur au prix d'exercice correspondant, l'investisseur reçoit la livraison physique du nombre défini du sous-jacent ayant enregistré la moins bonne performance; les décimales ne sont pas cumulées et font l'objet d'un règlement en espèces. De plus, le coupon sera payé à la date de remboursement.

#### Informations Supplémentaires

Taille d'émission CHF 25'000'000, la taille peut être augmentée

Titres Les produits structurés sont émis sous la forme de droits-valeurs non matérialisés.  
Pas de titres, pas d'impression.

Dépositaire	SIX SIS AG
Clearing / Settlement	SIX SIS AG, Euroclear Brussels, Clearstream (Luxembourg)
Droit applicable / For	Droit Suisse / Zurich 1, Suisse
Publication de communiqués et ajustements	Tous les communiqués relatifs aux produits à l'attention des investisseurs ainsi que les ajustements des conditions des produits (p. ex. suite à des corporate actions) sont publiés dans la rubrique «Historique produit» du produit correspondant sur <a href="http://www.derinet.com">www.derinet.com</a> . Concernant les produits cotés à la SIX Swiss Exchange, les communiqués sont également publiés sur <a href="http://www.six-swiss-exchange.com">www.six-swiss-exchange.com</a> conformément aux directives applicables.
Résiliation anticipée	L'Émetteur a le droit au remboursement anticipé, comme décrit dans la rubrique "Remboursement anticipé". Autrement possible uniquement pour des raisons fiscales ou autres raisons exceptionnelles, ainsi qu'en cas d'aucune position ouverte (comme décrit plus en détail dans le programme d'émission).
Marché secondaire	Le négoce sur le marché secondaire est garanti pendant toute la durée de vie du produit. Les cours journaliers indicatifs de ce produit sont disponibles sur <a href="http://www.derinet.com">www.derinet.com</a> .
Fixation des prix	La fixation des prix sur le marché secondaire est "dirty", i.e. l'intérêt couru est inclus dans le prix.
Cotation	Sera demandée auprès de la SIX Swiss Exchange (segment principal).
Investissement minimum	CHF 1'000.00 valeur nominale
Quantité de négoce minimum	CHF 1'000.00 valeur nominale
Indicateurs de frais	Vontobel estime que l'Issuer Estimated Value (IEV) de ce produit s'élève à 98.35%, soit un Total Expense Ratio (TER) de 0.55% p.a.. Ce TER inclut une commission de distribution jusqu'à 0.33% p.a..
Surveillance	Bank Vontobel AG est soumise en tant que banque à une surveillance prudentielle individuelle par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), tandis que Vontobel Holding AG et Vontobel Financial Products Ltd. sont soumises en complément, en tant que sociétés du groupe, à la surveillance consolidée de groupe par la FINMA. Vontobel Financial Products Ltd. est inscrite au registre du Dubai International Finance Centre en tant que société non réglementée. Ni Vontobel Financial Products Ltd. ni Vontobel Holding AG ne sont des intermédiaires financiers avec surveillance prudentielle en sens de l'art. 5 para. 1 let. a num. 1.-4. du LPCC.

#### Traitement fiscal en Suisse

Impôt sur le revenu	Ce produit entre dans la catégorie des titres sans intérêt unique prédominant (non IUP). Les coupons se composent de deux éléments: la part de prime, considérée en Suisse comme un gain en capital non imposable, et la part d'intérêt qui est assujettie en Suisse à l'impôt fédéral direct (principe d'exigibilité).
Impôt anticipé	Pas soumis à un impôt anticipé
Frais d'émission	Pas de frais d'émission
Droit de timbre de négociation	Les transactions sur le marché secondaires sont soumises au droit de timbre suisse (TK22). Un droit de timbre peut également être prélevé en cas de livraison du sous-jacent.
Informations générales	<p>Les transactions et les paiements relatifs à ce produit peuvent être soumis à d'autres taxes (étrangères), impôts et/ou retenues à la source, notamment une retenue à la source conformément à l'article 871 (m) du Code des Impôts Fédéral des Etats-Unis. Tous les paiements au titre de ce produit seront effectués après la déduction des taxes et retenues à la source.</p> <p>En cas de livraison du sous-jacent, les éventuels impôts et timbre étrangers doivent également être pris en charge par l'investisseur.</p> <p>L'imposition mentionnée est un résumé non exhaustif du traitement fiscal en vigueur pour les investisseurs privés domiciliés en Suisse et ne fait pas foi.</p> <p>Les conditions spécifiques afférentes aux investisseurs ne sont toutefois pas prises en compte. On retiendra que la législation fiscale suisse et/ou étrangère ainsi que la pratique déterminante de l'administration fiscale suisse et/ou étrangère peuvent être modifiées à tout moment. En outre, de nouvelles obligations en matière d'impôts ou de taxes peuvent être prévues (éventuellement avec un effet rétroactif).</p> <p>Il est recommandé aux investisseurs potentiels de s'adresser à leur conseiller fiscal personnel pour évaluer les conséquences fiscales de l'achat, de la détention, de la vente ou du remboursement de ce produit, notamment dans le cadre d'une juridiction étrangère.</p>

**Description du sous-jacent**

ABB Ltd	Désignation et type:	ABB Ltd, Action nominative
	Entreprise et domicile:	ABB Ltd, Postfach 8131, CH-8050 Zürich
	Identification:	ISIN CH0012221716 / Bloomberg <ABBN VX Equity>
	Bourse de référence:	SIX Swiss Exchange
	Bourse à terme:	Eurex; l'agent de calcul peut, en toute équité, désigner une autre Bourse à terme
	Performance:	Consultable sur <a href="http://www.six-swiss-exchange.com">www.six-swiss-exchange.com</a>
	Transmissibilité:	Reglée selon les statuts de ABB
Rapports financiers:		Consultables sur <a href="http://www.abb.com">www.abb.com</a>
Geberit AG	Désignation et type:	Geberit AG, Action nominative
	Entreprise et domicile:	Geberit AG, Schachenstrasse 77, CH-8645 Jona
	Identification:	ISIN CH0030170408 / Bloomberg <GEBN VX Equity>
	Bourse de référence:	SIX Swiss Exchange
	Bourse à terme:	Eurex; l'agent de calcul peut, en toute équité, désigner une autre Bourse à terme
	Performance:	Consultable sur <a href="http://www.six-swiss-exchange.com">www.six-swiss-exchange.com</a>
	Transmissibilité:	Reglée selon les statuts de Geberit
Rapports financiers:		Consultables sur <a href="http://www.geberit.com">www.geberit.com</a>
LafargeHolcim Ltd.	Désignation et type:	LafargeHolcim Ltd., Action nominative
	Entreprise et domicile:	LafargeHolcim Ltd, Zürcherstrasse 156, CH-8645 Jona
	Identification:	ISIN CH0012214059 / Bloomberg <LHN VX Equity>
	Bourse de référence:	SIX Swiss Exchange
	Bourse à terme:	Eurex; l'agent de calcul peut, en toute équité, désigner une autre Bourse à terme
	Performance:	Consultable sur <a href="http://www.six-swiss-exchange.com">www.six-swiss-exchange.com</a>
	Transmissibilité:	Reglée selon les statuts de LafargeHolcim
Rapports financiers:		Consultables sur <a href="http://www.holcim.com">www.holcim.com</a>

**PERSPECTIVES DE GAIN ET DE PERTE**

Un gain éventuel peut résulter des coupons fixes garantis. Il est toutefois limité à la hausse dans la mesure où le versement maximal est égal à la valeur nominale plus les coupons.

L'émetteur a le droit de résilier le produit prématurément (pour plus de détails voir "Remboursement anticipé").

Ces produits comportent uniquement un remboursement conditionnel à hauteur de la valeur nominale défini par les barrières: En effet, si au moins l'un des sous-jacents atteint ou franchit sa barrière durant la période d'observation des barrières, le droit garanti au remboursement à hauteur de la valeur nominale est immédiatement annulé. L'investisseur doit tenir compte du fait que ce phénomène peut se produire à tout moment durant la période (resp. l'instant ou les instants) d'observation de la barrière déterminante. Les risques sont par conséquent substantiels et correspondent largement aux risques d'un placement direct dans le sous-jacent le moins performant, tout en offrant des perspectives de gain limitées à la hausse. À l'échéance, plus le cours de clôture du sous-jacent le moins performant est inférieur à sa barrière, plus la perte encourue est importante. A part les paiements de coupon, dans les cas extrêmes, la perte maximale peut conduire à une perte totale du capital investi.

Même si les sous-jacents enregistrent une performance positive et ne touchent pas ses barrières, le cours du produit peut coter nettement en dessous du prix d'émission pendant sa durée de vie. L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que les fluctuations de cours des sous-jacents mais également d'autres facteurs peuvent exercer une influence négative sur la valeur des produits structurés.

**Hypothèses et restrictions relatives aux scénarios de marché**

Les scénarios de marché décrits ci-après ont pour vocation de fournir aux investisseurs un aperçu simplifié des principaux éléments qui influencent la performance du certificat. Pour une analyse précise des scénarios de gain et de perte, il est impératif de se référer aux formules et définitions contenues dans le termsheet (par exemple à la section "Remboursement"), car les présents scénarios ont été simplifiés pour une meilleure compréhension. A l'exception des certificats pour lesquels l'un des éléments suivants est désigné comme sous-jacent (certificat sur devises ou taux, par exemple), les effets de ces facteurs de risque sont exclus de la présentation simplifiée des scénarios.

- Risques de change
- Risques de taux
- Risques de volatilité
- Risque d'émetteur
- Emprunt de référence (cas de défaut ou de remboursement)
- Les frais et commissions liés au certificat ainsi qu'à son acquisition et à sa détention

**Scénarios de marché**

Gain maximum: Plafonné au coupon

Perte maximum: 100%

**Scénario positif:**

Performance indicative du certificat: 0% jusqu'au coupon

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Si la barrière n'est pas atteinte, la performance correspond au coupon
- Si la barrière est atteinte mais que la baisse du cours du sous-jacent concerné est inférieure au coupon multiplié par le prix d'exercice en %, la performance s'établit entre 0% et le coupon
- La performance est limitée au coupon (cap)

**Break even:**

Performance indicative du certificat: 0%

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Barrière atteinte
- Baisse du cours du sous-jacent concerné correspond au coupon multiplié par le prix d'exercice en %

**Scénario négatif:**

Performance indicative du certificat: Possibilité de perte intégrale

Evolution nécessaire du sous-jacent:

- Barrière atteinte
- La baisse du cours du sous-jacent concerné est supérieur au coupon multiplié par le prix d'exercice en %

## PRINCIPAUX RISQUES POUR LES INVESTISSEURS

### Risque de devise

Si le ou les sous-jacents(s) est/sont libellé(s) dans une autre devise que la devise de référence du produit, les investisseurs doivent retenir, d'une part, que ces sous-jacents peuvent comporter des risques en raison des fluctuations de change, et d'autre part, que le risque de perte ne dépend pas uniquement de l'évolution des sous-jacents, mais est également lié à l'évolution défavorable de l'autre/des autres devise(s). Ceci n'est pas valable pour les produits dotés d'une protection contre le risque de change (structure Quanto).

### Risques de marché

L'évolution des valeurs mobilières sur le marché dépend en particulier de la tendance suivie par les marchés des capitaux, qui sont eux-mêmes influencés par la situation générale de l'économie mondiale ainsi que les conditions cadres politiques et économiques en vigueur dans les pays concernés (risque de marché). Les facteurs modifiant les prix du marché tels que les taux d'intérêt, les cours des matières premières ou les volatilités peuvent avoir un impact négatif sur l'évaluation du sous-jacent ou du produit structuré. En outre, il existe le risque que des dysfonctionnements du marché (interruptions du négoce ou des bourses, suspension du négoce) ou d'autres événements non prévisibles surviennent pendant la durée du placement ou à l'échéance des produits structurés au niveau des sous-jacents les concernant et/ou des bourses ou des marchés auxquels ils appartiennent. De tels événements peuvent avoir une influence sur la date du remboursement et/ou la valeur des produits structurés.

En cas de restrictions de commercialisation, de sanctions et de situations similaires et aux fins du calcul de la valeur du produit structuré, l'émetteur est en droit de prendre en compte, à sa discrétion, les sous-jacents concernés à la dernière valeur négociée ou à une juste valeur qu'il a déterminée librement, voire de les considérer comme sans valeur, et/ou d'interrompre la fixation du prix du produit structuré ou de liquider ce dernier de manière anticipée.

### Risques liés au marché secondaire

L'émetteur ou le lead manager prévoient de maintenir régulièrement des cours d'achat et de vente dans des conditions de marché normales. Toutefois, ni l'émetteur ni le lead manager ne sont tenus d'offrir des cours d'achat et de vente aux investisseurs pour des volumes déterminés d'ordres ou de titres. Il n'existe aucune garantie quant à une liquidité donnée ou un spread donné (i.e. l'écart entre les prix d'achat et de vente), de sorte que les investisseurs n'ont pas l'assurance de pouvoir acheter ou vendre les produits structurés à un moment donné ou à un cours donné.

### Risque d'émetteur

La valeur des produits structurés peut non seulement dépendre de l'évolution du sous-jacent, mais également de la solvabilité du garant qui peut évoluer pendant la durée du produit structuré. L'investisseur est exposé au risque de défaut du garant. De plus amples informations sur la notation de Bank Vontobel AG et de Vontobel Holding AG sont disponibles dans le programme d'émission.

### Restrictions de vente

U.S.A., U.S. persons, UK, DIFC/Dubai

Espace Économique Européen (EEE): Il est demandé aux investisseurs d'observer les restrictions de vente en vigueur: étant donné que ni le présent prospectus ni le programme d'émission ne satisfont aux exigences de la directive européenne sur les prospectus, des règlements d'exécution et des mesures nationales de transposition, les valeurs mobilières concernées ne peuvent faire l'objet d'une offre publique au sein de l'Espace économique européen (EEE) tant qu'aucun prospectus correspondant n'a été rédigé et approuvé par l'autorité de contrôle, sauf si: (a) l'offre s'adresse exclusivement à des investisseurs qualifiés, (b) l'offre s'adresse à moins de 150 investisseurs au total dans chaque Etat de l'EEE, (c) le montant minimum d'investissement s'élève à EUR 100.000 par investisseur ou la valeur nominale minimum des valeurs mobilières s'élève à EUR 100.000, ou (d) le prix de vente de l'ensemble des valeurs mobilières proposées est inférieur à EUR 100.000.

### Autres informations concernant les risques et les restrictions de vente

Veuillez prendre connaissance des autres restrictions de vente et facteurs de risques détaillés dans le programme d'émission.

## MENTIONS LEGALES

### Documentation relative aux produits

Seuls les termsheets publiés sur [www.derinet.com](http://www.derinet.com) avec les communiqués et les ajustements y relatifs font foi.

La version originale de ce termsheet est rédigée en langue allemande; les versions en langue étrangère sont des traductions qui ne font pas foi. L'émetteur et/ou Bank Vontobel AG est habilité en tout temps à corriger les fautes de frappe, de calcul ou les erreurs manifestes contenues dans le présent termsheet, à procéder aux modifications rédactionnelles nécessaires ou à modifier/compléter les dispositions contradictoires ou lacunaires sans l'accord préalable des investisseurs.

Le «Termsheet (Final Terms)», qui est en général rédigée lors du fixing initial, contient un résumé des principales conditions définitives et informations et constitue les «Final Terms» conformément à l'art. 21 du Règlement complémentaire de cotation des instruments dérivés de la SIX Swiss Exchange. Avec le programme d'émission du 01 juin 2014, enregistré auprès de la SIX Swiss Exchange (le «programme d'émission»), les "Final Terms" constituent le prospectus de cotation complet au sens du Règlement de cotation. En cas de divergences entre le présent termsheet et le programme d'émission, les dispositions des "Final Terms" priment.

Pour les produits structurés non cotés à la SIX Swiss Exchange, le termsheet (Final Terms) constitue le prospectus simplifié définitif au sens de l'art. 5 de la loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC). En complément à ce qui précède (à l'exception des dispositions déterminantes pour une cotation), les investisseurs sont priés de se référer au programme d'émission, notamment aux mentions de risques détaillées qu'il contient, aux "General Terms and Conditions" et aux descriptions des catégories de produits correspondantes.

Tous les documents peuvent être commandés gratuitement pendant toute la durée de vie du produit structuré auprès de Bank Vontobel AG, Financial Products Documentation, Bleicherweg 21, 8002 Zurich (téléphone: +41 (0)58 283 78 88) et peuvent en outre être téléchargés sur le site Internet [www.derinet.com](http://www.derinet.com). Vontobel décline expressément toute responsabilité pour les publications sur d'autres plateformes Internet.

### Autres indications

Cette présentation et les indications qu'elle contient ne constituent pas une recommandation du sous-jacent cité; elles n'ont qu'un but informatif et ne représentent ni une offre, ni une invitation à faire une offre ou une recommandation en vue de l'achat de produits financiers. Toutes les indications sont fournies sans garantie. Elles ne sauraient dispenser d'un conseil indispensable avant d'effectuer toute opération portant sur des produits dérivés. Seul l'investisseur qui connaît tous les risques que comporte l'opération envisagée, et qui est en mesure, économiquement parlant, d'assumer les pertes qui pourraient en résulter, devrait envisager la réalisation de telles opérations. Nous vous renvoyons en outre à la brochure «Risques particuliers dans le commerce de titres» que vous pouvez commander auprès de notre institut. Dans le cadre de l'émission et/ou de la distribution de produits structurés, les sociétés du Groupe Vontobel peuvent indemniser directement ou indirectement des tiers pour des montants variables (voir «Indicateurs de frais» pour plus de détails). Ces provisions sont escomptées dans le prix d'émission. Sur demande, votre organisme de distribution vous fournira de plus amples informations à ce sujet. Pour toute question relative à nos produits, nous nous tenons à votre disposition les jours ouvrables bancaires de 08h00 à 17h00 au numéro de téléphone +41 (0)58 283 78 88. Veuillez noter que toutes les conversations sur cette ligne sont enregistrées. Lors de votre appel, nous considérons que vous acceptez cette procédure.

### Modifications significatives depuis le dernier rapport annuel

Sous réserve des indications fournies dans le présent termsheet et le programme d'émission, aucune modification significative n'est intervenue au niveau de la situation patrimoniale ou financière de l'émetteur/du garant depuis la date de référence ou la clôture du dernier rapport annuel ou du rapport intermédiaire de l'émetteur ou, le cas échéant, du garant.

### Responsabilité relative au prospectus de cotation

Bank Vontobel AG est responsable du contenu du prospectus de cotation et déclare présentement que, à sa connaissance, les indications fournies sont exactes et qu'aucune information importante n'a été omise.

Zurich, 07 juillet 2017

Bank Vontobel AG, Zurich

Votre conseiller/-ère clientèle se tient à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.



Private Banking  
Investment Banking  
Asset Management

Performance creates trust

Bank Vontobel AG  
Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zürich  
Telephone +41 (0)58 283 71 11  
Internet: <http://www.derinet.com>

Banque Vontobel SA  
Rue du Rhône 31, CH-1204 Genève  
Téléphone +41 (0)58 283 26 26  
[www.derinet.com](http://www.derinet.com)